



85 000 \$ EN PLUS D'UNE BOURSE BONI LE SOLEIL POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Québec, lundi 14 août 2017 – Devant la popularité de leur programme de bourses jeunesse, les caisses Desjardins de Sainte-Foy, Sillery-Saint-Louis-de-France, Plateau Montcalm et Cap-Rouge augmentent le montant total des bourses à 85 000 \$ et s'associent avec Le Soleil pour une bourse boni de 1 000 \$.

Des bourses jeunesse à l'avantage des 30 ans et moins

La persévérence scolaire et la réussite éducative sont à la base de nombreuses initiatives de Desjardins. En ce sens, vos caisses Desjardins sont fières de poursuivent l'attribution de bourses jeunesse pour une 4^e année consécutive. Celles-ci correspondent à 51 coups de pouce financiers à l'avantage des jeunes membres Desjardins âgés de 30 ans et moins. Il s'agit d'un montant total de 85 000 \$ que ces quatre caisses distribueront selon la répartition suivante :

- **16 bourses de 1 000 \$ aux niveaux collégial et professionnel**
- **34 bourses de 2 000 \$ au niveau universitaire**
- **1 bourse Le Soleil de 1 000 \$**

En nouveauté cette année, la participation du quotidien Le Soleil à titre de partenaire du programme de bourses par l'attribution d'une bourse de 1 000 \$.

Admissibilité et inscription

Pour connaître les critères d'admissibilité et pour s'inscrire, les membres doivent se rendre à **desjardins.com/boursesjeunesse** ou à la **page Facebook.com/boursesjeunesse** et remplir le formulaire en ligne. La période d'inscription se déroulera du 14 août au 30 septembre 2017, 23 h 59. Les 51 bourses d'études seront attribuées au hasard le mercredi 4 octobre 2017 parmi toutes les inscriptions valides reçues. La remise officielle aura lieu lors de la Semaine de la coopération et les récipiendaires seront invités à se présenter au kiosque Bourses jeunesse qui sera installé à La Pyramide. Détails dans le règlement.

Être membre Desjardins a ses avantages

Mentionnons que ce programme est exclusif aux jeunes membres des caisses participantes et s'inscrit parmi les nombreux avantages, priviléges et rabais déjà offerts aux membres Desjardins. Pour en connaître davantage, consultez le desjardins.com/particuliers/avantages-membres.

À propos des Caisse Desjardins de Sainte-Foy, de Sillery – Saint-Louis-de-France, de Cap-Rouge et de Plateau Montcalm

Les Caisse Desjardins de Sainte-Foy, de Sillery – Saint-Louis-de-France, de Cap-Rouge et de Plateau Montcalm gèrent un volume d'affaires de plus de 7 milliards de dollars et répondent à la diversité grandissante des besoins de près de 92 400 membres. Elles sont fières de leurs équipes de 295 employés dévoués et courtois. En 2016, les Caisse ont investi plus de 1 million dans leurs collectivités se traduisant en initiatives mobilisatrices pour le milieu.